



Ville de
Sierentz
infos



Gros plan sur... Xavier Koenig

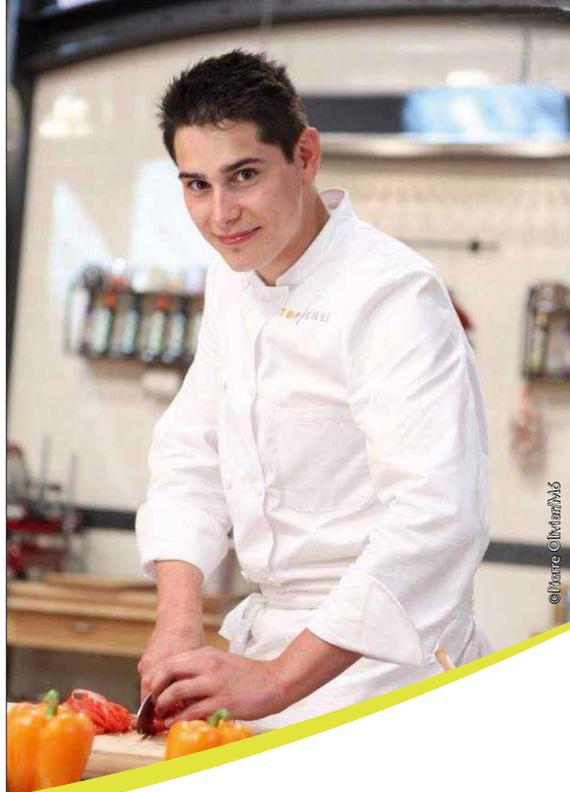
A seulement 19 ans, Xavier Koenig, commis de cuisine à l'auberge Saint-Laurent à Sierentz, participe à l'émission TOP CHEF diffusée sur M6.

En effet, après avoir été médaillé d'or au Concours Olympiades des Métiers Région Alsace en 2014 et avoir été Meilleur Apprenti de France en 2012, Xavier a fait ses preuves en remportant l'émission "Objectif Top Chef", diffusée sur M6. Le concept : un grand chef (Philippe Etchebest) a parcouru la France durant 6 semaines à la recherche de jeunes apprentis talentueux. Xavier a ainsi gagné sa place dans l'émission TOP CHEF !

Benjamin de l'émission, il ne démérite pas sa place. Il a su se faire remarquer par plusieurs de ses plats, notamment son entrée composée de fruits travaillés façon crudités. Il a également été plusieurs fois coup de cœur du jury.

Xavier Koenig est un cuisinier très organisé, tenace et rapide, ce qui lui a valu le surnom « La machine », donné par le grand chef Philippe Etchebest.

Il nous étonne chaque lundi soir. Un petit prodige qui va faire une belle carrière de grand cuisinier !



© Pierre Olivier M6

Carnet

Anniversaires

- 95 ans René Jung le 13 mai
- 95 ans Yvonne Ast née Bobenrieth le 30 mai
- 93 ans Odile Huet née Vetter le 11 mai
- 90 ans Madeleine Delmotte née Cattiaux le 10 mai
- 87 ans Pierre Haby le 14 mai
- 87 ans Germaine Haby le 14 mai
- 86 ans Juliette Haby née Roellinger le 05 mai
- 86 ans Raymond Arbeit le 10 mai
- 86 ans Adrienne Ull née Anstett le 11 mai
- 84 ans Jean Homatter le 17 mai
- 83 ans Pierre Gabriel le 27 mai
- 81 ans Raymond Schloegel le 02 mai
- 80 ans Reine Gachelin née Erhard le 06 mai
- 80 ans Raymond Pflimlin le 31 mai

Les grands Anniversaires

Au cours du mois de février, nous avons célébré les

- 85 printemps de André Rinaldi
- 80 printemps de Jean-Pierre Prax

Encore merci
pour leur accueil très chaleureux !



André Rinaldi



Jean-Pierre Prax



Jumelage

Des élections municipales ont eu lieu en novembre dernier dans la commune de Kostomloty, avec laquelle Sierentz est jumelée depuis 1999.

Ce scrutin a désigné une nouvelle équipe composée de STANISŁAW WICHA, élu maire de Kostomloty et une vingtaine de conseillers municipaux.

Afin de rencontrer les nouveaux élus, Stéphane DREYER, adjoint délégué au jumelage, a effectué un déplacement en Pologne entre les 18 et 20 février derniers.

Cette visite a été l'occasion pour nos deux communes de renouveler leurs désirs d'échanges et de coopération tant sur le plan humain qu'administratif et de préparer des projets à venir, dont le premier consiste en la venue de jeunes polonais à Sierentz, pour un séjour au début du mois de juillet.

Lors de ce voyage, Monsieur Dreyer s'est rendu à l'école primaire de Karczyce, où les élèves suivent une initiation à la langue française. Les élèves et les enseignants lui ont réservé un accueil chaleureux en présentant un spectacle de chants et des sketches en français. Il est également intervenu dans les classes pour apporter sa participation à l'enseignement du français.

Après le séjour des jeunes polonais, la venue d'une délégation de Kostomloty à Sierentz est attendue, pour initier de nouveaux projets.

<http://www.kostomloty.pl/>



De g à d, Stanislaw WICHA nouveau maire, Stéphane DREYER, Marguerite MONKA (enseignante de français), Mariusz ŻAŁOBNIAK (président de Kostomloty)



Le spectacle des élèves de l'école de Karczyce

En direct du Conseil Municipal

Séance du 09 mars 2015

Après avoir constaté les résultats de l'exercice écoulé, ainsi que les comptes de gestion produits par la Trésorerie, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les différents budgets. Ils avaient auparavant fait l'objet de discussions dans les commissions et au cours d'un débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 09 février dernier.

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement

Elle est équilibrée en dépenses et en recettes à 4 853 222 € permettant de dégager un autofinancement pour investissements de 1 815 444 €.

Les dépenses comprennent

Les charges de personnel soit 1 339 200 € ;

- Les charges à caractère général et de gestion courante (électricité et gaz, téléphone, entretien des terrains, bâtiments, voies et réseaux, assurances, contributions...) soit 1 022 920 € ;
- Les charges financières soit 98 000 € ;
- Les atténuations de produits et charges exceptionnelles soit 352 188 €.

Les recettes qui compensent ces dépenses sont essentiellement apportées par :

- Les impôts et les taxes pour une somme de 2 923 900 € ;
- Des dotations, subventions et participations pour une somme de 768 600 € ;
- Les atténuations de charges, autres produits de gestion courante, indemnités et produits exceptionnels pour une somme de 602 851 €.

Les taux communaux des taxes locales restent identiques à ceux pratiqués en 2014, à savoir :

- Taxe d'habitation : 19,86%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17,31%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,59%
- Cotisation foncière des entreprises : 20,36%

BUDGET GENERAL

Section d'investissement

Elle est équilibrée, après affectation des résultats et restes à réaliser, en dépenses et en recettes à 4 669 632 €.

Il a été prévu :

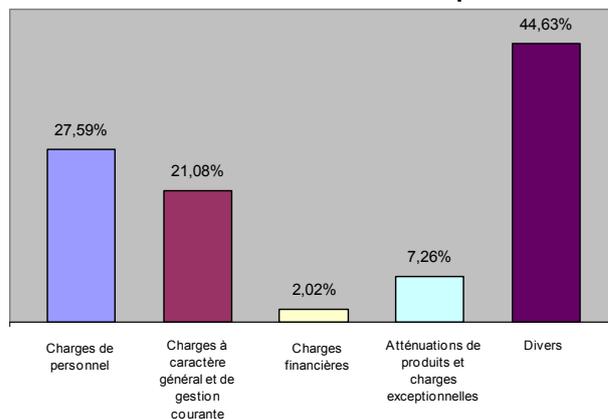
Le remboursement de la dette pour un montant de 342 000 € ;

Les acquisitions de matériel et de terrains pour un montant de 1 531 560 € ;

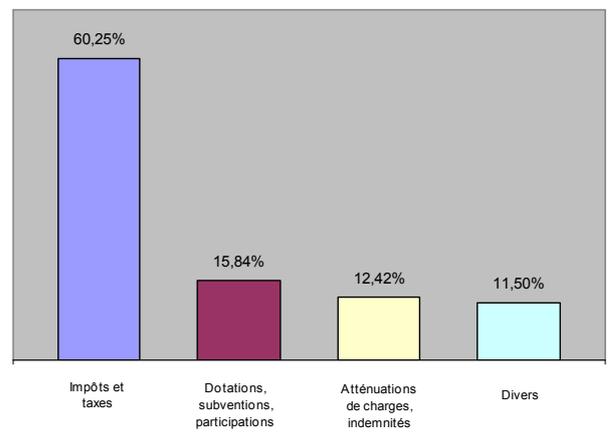
Les travaux pour un montant de 2 480 674 € ;

La participation à la Com-Com pour la médiathèque pour un montant de 200 000 €.

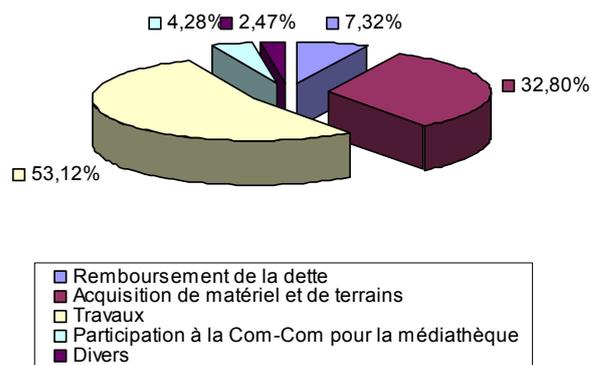
Section de fonctionnement - Dépenses



Section de fonctionnement - Recettes



Section d'investissement



Outre les restes à réaliser, il a notamment été inscrit (montants TTC) :

- 600 000 € pour l'aménagement de la rue du Rhin et voiries diverses;
- 700 000 € pour diverses acquisitions foncières;
- 15 000 € pour le service incendie ;
- 60 500 € pour l'équipement des salles de classe de l'école élémentaire Jacques SCHMIDT de tableaux numériques interactifs et divers matériels pédagogiques;
- 150 000 € pour l'acquisition d'un camion pour la viabilité hivernale et le service technique;
- 40 000 € pour le cimetière de la Hochkirch (façades chapelle, restauration monument...);
- 90 000 € pour divers travaux au complexe sportif (étanchéité, vestiaires...);
- 103 000 € pour diverses acquisitions de matériel et équipements techniques ;
- 157 000 € pour divers travaux de rénovation dans les bâtiments communaux ;
- 20 000 € pour études préalables (nouveau groupe scolaire, zone de loisirs anciennes gravières).

BUDGETS ANNEXES

Eau et assainissement

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 162 368 €. Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 665 265 €. Le prix de vente du m³ d'eau est de 3,08 € TTC.

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Le budget annexe C.C.A.S. a été arrêté à 22 210 €.

Le détail du budget primitif de l'exercice ainsi que les annexes (subventions, participations et tarifs) sont affichés en Mairie.

Suite du Conseil Municipal

Vacations funéraires

Le Conseil Municipal a fixé le montant unitaire d'une vacation funéraire à 20 € et a donné un avis favorable à l'application de vacations lors des opérations funéraires au profit des gardes champêtres de la Brigade Verte du Haut-Rhin.

Chasse communale – Lot 01

Après avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse, le Conseil Municipal a autorisé, conformément au cahier des charges, l'inscription de Monsieur Henri Ginder domicilié à Brinckheim en qualité d'associé et Messieurs Jean-Paul Meyer domicilié à Bartenheim et Justin Fallec-

ker domicilié à Sierentz en qualité de permissionnaires du lot de chasse n°1.

Chasse communale – Lot 02

Après avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse, le Conseil Municipal a autorisé, conformément au cahier des charges, l'inscription de Monsieur Thomas Meyer domicilié à Riehen en qualité de permissionnaire sur le lot de chasse communale n°2.

Garde chasse particulier – Lot 01

Après avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse, le Conseil Municipal a approuvé la désignation de Monsieur Bertrand Ginder et de Monsieur Jean-Louis Dischler, en qualité de garde chasse particulier du lot n°1, sous réserve de l'avis favorable des autres services consultés.

Garde chasse particulier – Lot 02

Après avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse, le Conseil Municipal a approuvé la désignation de Monsieur Bertrand Ginder, en qualité de garde chasse particulier du lot n°2, sous réserve de l'avis favorable des autres services consultés.

Estimateur dégâts de gibier

Après avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse, le Conseil Municipal a approuvé la désignation de Monsieur Gérard Barth, demeurant à Uffheim, durant la période de chasse 2015/2024 en qualité d'estimateur de dégâts de gibier.

Acceptation d'indemnités de sinistre

Le Conseil Municipal a accepté les indemnités de sinistre suivantes :

- 8 447,34 € au titre du sinistre électrique sur les lampadaires rue des Erables ;
- 173,40 € au titre du solde du sinistre du 11 juin 2014 ;
- 448,25 € au titre du solde pour le sinistre du 6 décembre 2013 ;
- 573,87 € au titre des dommages pour le sinistre du 10 octobre 2014.

Le compte-rendu intégral de la séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie.



Mairie

Les bureaux de la Mairie seront fermés :

- Le jeudi 30 avril (après-midi)
- Le vendredi 1er mai
- Le jeudi 07 mai (après-midi)
- Le vendredi 08 mai

Impôts

Le SIP de Mulhouse Plaine tiendra une permanence le jeudi 30 avril de 9h à 12h dans les locaux de la Mairie de Sierentz pour les déclarations d'impôts (répondre à vos questions fiscales et vous aider dans vos démarches déclaratives).

Cimetière

Il nous a été signalé des disparitions de fleurs au cimetière de la Hochkirch. Un cimetière est un lieu de recueillement. Nous vous demandons de respecter ces lieux, de respecter les sépultures, les défunts, les familles.



Boîtes aux lettres

Il a été constaté que de nombreuses boîtes aux lettres sont sans noms et que les numéros en façade des maisons ne sont pas toujours mis en place. Pour faciliter la distribution du courrier et éviter des erreurs, merci de veiller à ce que votre boîte aux lettres soit bien identifiée (soit en mettant une étiquette avec votre nom soit en y indiquant le numéro de votre rue).

Associations Loisirs

Médiathèque intercommunale « La Citadelle »

La Médiathèque intercommunale du Pays de Sierentz ouvrira ses portes le mardi 7 avril prochain à 15h00.

Si vous souhaitez vous y inscrire, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Horaires d'ouverture :

- Mardi de 15h à 19h
- Mercredi de 10h à 18h
- Jeudi de 15h à 18h
- Vendredi de 10h à 17h
- Samedi de 10h à 13h

Tarifs annuels de l'adhésion:

- 15 € pour les résidents de la Communauté de Communes
- 20 € pour les non résidents de la Communauté de Communes
- 8 € tarif réduit
- Enfants, gratuit jusqu'à 16 ans pour les emprunts de livres, 8€ si emprunts multimédias.

Vous pouvez consulter le catalogue des ouvrages de la médiathèque sur son site Internet : <http://mediatheques.pays-sierentz.fr>.

Plus d'informations dans votre Sierentz Infos du mois de mai !



Plaine sportive

Avec l'arrivée des beaux jours, les jeunes de la Commune peuvent avoir envie de se retrouver à l'extérieur pour taper dans un ballon.

Nous vous rappelons qu'une plaine sportive a été aménagée à côté du Complexe sportif rue Hochkirch et comprend un plateau multisport ainsi qu'un terrain équipé de 2 buts de football.

Merci de bien vouloir utiliser cet équipement, il est là pour ça... tout en veillant bien sûr au respect des lieux et du voisinage.



Nettoyage de printemps

Nous vous rappelons que :

- Les haies dépassant sur le domaine public doivent être taillées. Elles peuvent notamment gêner le passage des voitures, des piétons ou masquer des panneaux de signalisation.
- Chaque riverain se doit de balayer son morceau de trottoir.

Hors agglomération, l'entretien des haies est réglementé. En effet, dans un souci de préservation de la faune, il est interdit de tailler et d'entretenir les haies du 15 mars au 31 juillet (la fin de l'hiver correspond à la période de nidification des oiseaux).

Les haies urbaines ne sont pas concernées par cette interdiction.

La pratique du brûlis est prohibée toute l'année dans le Haut-Rhin.

Par ailleurs, selon l'article 673 du Code civil, si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. Cette règle est applicable quelle que soit l'espèce d'arbre en cause (arbuste, rosier, grand chêne, etc.). Cependant, vous ne pouvez pas réaliser vous-même l'élagage.

Distances de plantations

Voici un petit rappel concernant la réglementation sur les distances de plantations:

- 0,5 m du mur de clôture pour les plantations de basse tige, c'est-à-dire inférieure à 2 mètres de hauteur ;
- 2 mètres du mur de clôture pour les plantations de haute tige c'est-à-dire de plus de 2 mètres de hauteur.

Horaires des déchetteries

Les déchetteries changent d'horaires d'ouverture (horaires d'été) :

	SIERENTZ	BARTENHEIM
Lundi	13 h 30 – 18 h	Fermée
Mardi	Fermée	13 h 30 – 18 h
Mercredi	13 h 30 – 18 h	Fermée
Jeudi	Fermée	13 h 30 – 18 h
Vendredi	Fermée	13 h 30 – 18 h
Samedi	8 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h	13 h 30 – 17 h

Fermetures

Durant le week-end de Pâques, la déchetterie de Bartenheim sera fermée le vendredi 1^{er} mai et le vendredi 8 mai.

Report de collecte

La collecte du **vendredi 1^{er} mai est reportée au samedi 2 mai**.
La collecte du **vendredi 8 mai est reportée au samedi 9 mai**.
Les poubelles devront être sorties la veille au soir du jour de collecte.



DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS n°18 Edition de Sierentz

Chez les grands

Quentin D. est allé interroger Joanna pour son club de photo :

« Que fais-tu de nouveau dans ton atelier? »

Avec les enfants je vais créer un photomaton et le décorer.

« Pourquoi? »

Pour que les enfants puissent se prendre eux-mêmes en photo et pour les exposer.

Et sinon

Du nouveau dans notre atelier... il commence à prendre forme!!!
Voici quelques œuvres de nos artistes ainsi que notre « trontagère »



Nous tenions à remercier Madame Reichenshammer et Madame Muller d'avoir accepté de mettre un tableau d'expression dans leur salle d'attente afin de permettre la valorisation du travail des enfants et de créer un échange avec les Sierentzois.



Pour cette année nous avons choisi de nous inspirer d'une méthode ancienne pour la conception de notre jardin :

la permaculture

Du côté de nos petits

Geoffrey K. nous raconte son mercredi...

« On a fait une chasse aux trésors avec des cailloux et des escargots et comme cadeau à la fin on a eu des fleurs! »

Toujours aussi mignonnes leurs phrases...

« ah c'est un **Bernard-Marmite** »
« j'ai eu une **bronchite aux oreilles** »
« dans le corps on a du sang et des **n'os** »
« il faut du **démaquillage** pour enlever le rouge à lèvres »



Les beaux jours arrivent et donnent des envies de nouveauté



Cuisiner avec la récolte de nos citronniers et de nos kumquats.



Et de drôles de mots ont fait leur apparition sur le grillage.

Avec ce temps, rien de tel que la confection de colliers de fleurs et de discussions perchées dans les arbres.



Un colporteur des sciences dans le groupe scolaire

Un animateur de la Nef des Sciences est intervenu gratuitement à l'école élémentaire et maternelle pour parler de sciences aux élèves et susciter leur intérêt.

Ainsi, 2 classes de cycle 3 ont profité d'une animation sur le thème de l'énergie, 2 classes de cycle 2 et tous les élèves de Grande Section ont pu acquérir des connaissances sur la vie animale en observant par exemple des empreintes ou des crânes d'animaux.

L'animateur, M. Doïc Wozniak, a su éveiller leur curiosité en transmettant sa passion pour la culture scientifique.

Il reviendra fin juin pour les 2 classes de CP.



Avec les grandes sections

Séjour jeunes - rappel

La Commune de Sierentz propose comme chaque été un centre de vacances du 06 au 11 juillet, pour les enfants âgés de 9 à 13 ans.

Cette année, une vingtaine d'enfants de Kostomloty, viendront partager ce séjour avec les enfants sierentzois.

Ce séjour se déroulera dans le Jura alsacien, au centre de vacances de Lucelle, situé en pleine nature à la frontière avec la Suisse. L'équipe d'animation nous promet une semaine riche d'aventures et d'animations ! Grands jeux, luge d'été, parcours aventure dans les arbres, baignade...

Ces vacances permettront de lier des amitiés avec les enfants de Kostomloty et de partager d'inoubliables souvenirs !

Tarif : 250 €

Séjour organisé par la Commune de Sierentz

Contacts/inscriptions :
demander Juan VIZCAINO : 03.89.81.51.11
animation@mairie-sierentz.fr

Thé dansant

Déjeuner dansant à 11 h 30 suivi du thé dansant habituel à partir de 14 h à la Salle des Fêtes de Sierentz.

Thème : PÂQUES



PROCHAINE DATE :
LE 22 AVRIL

Loto

Le FC Sierentz organise un LOTO **le 25 avril prochain à partir de 20 h** à la salle des Fêtes de Sierentz (rue Clémenceau)

TV, lave-vaisselle, VTT, bons d'achats (250 €, 100 €...) et pleins d'autres lots.

• 1 carton : 4 € / 3 cartons : 10 € / 7 cartons : 20 €

Infos et réservations : 06 18 51 73 99

Buvette et restauration sur place

Excursion

L'Association « La Fleur de l'Age » organise sa prochaine excursion **le 30 avril prochain.**

Sortie à Fougerolles – Le Val d'Ajol

Au programme :

- visite de l'Ecomusée du Pays de la Cerise à Fougerolles
- visite d'une distillerie

Date limite d'inscription : 19 avril

Renseignements et inscriptions

- Aimé François au 03 89 81 67 38
- Mairie au 03 89 81 51 11



Marché aux Fleurs

Samedi 9 mai 2015 de 8 h à 13 h - place de l'Eglise

Cinq horticulteurs seront présents :

- Jardiland de Sierentz
- Horticulture Nussbaum de Schlierbach
- Horticulture Decker de Blodelsheim
- Le Point Vert de Hochstatt
- Les Floralies de Sierentz



Des sachets de prairie fleurie seront distribués à chaque acheteur.

Le Conseil Municipal des Enfants tiendra 2 cabanons et proposera diverses boissons (sodas, eau, café, thé). Les taxis-flores feront leur grand retour : les jeunes conseillers se chargeront de transporter les fleurs achetées jusqu'aux véhicules des clients.

Nouveauté : cette année, pour tout achat de fleurs d'un montant supérieur à 30 €, du terreau sera fourni aux acheteurs pour repoter les fleurs achetées.

Une **tombola** aura lieu comme l'an passé. Chaque acheteur recevra un bulletin à remplir et à déposer dans l'urne installée devant le cabanon.

Le tirage au sort aura lieu après la remise des prix du Concours des Maisons Fleuries.

Les 10 prix sont des entrées au Parc de Wesserling et au Zoo de Mulhouse.

Avis aux lauréats du fleurissement 2014

Dans le cadre du Concours des Maisons Fleuries édition 2014, la remise des récompenses par la Commune (diplômes et bons d'achats) aura lieu à 11 h place de la Bascule.

Chaque lauréat recevra une invitation en temps utile.

Si vous avez un empêchement, merci de bien vouloir contacter la Mairie.

Tout lot non retiré le 9 mai sera perdu.

TEMPO KIDS
à SIERENTZ
EN CONCERT

Samedi 11 avril 2015
Salle l'Agora de Sierentz - 20 h 00

Entrée gratuite-plateau

au profit de l'Association la Vie en Marche
www.vie-en-marche.org

Printemps de la Création

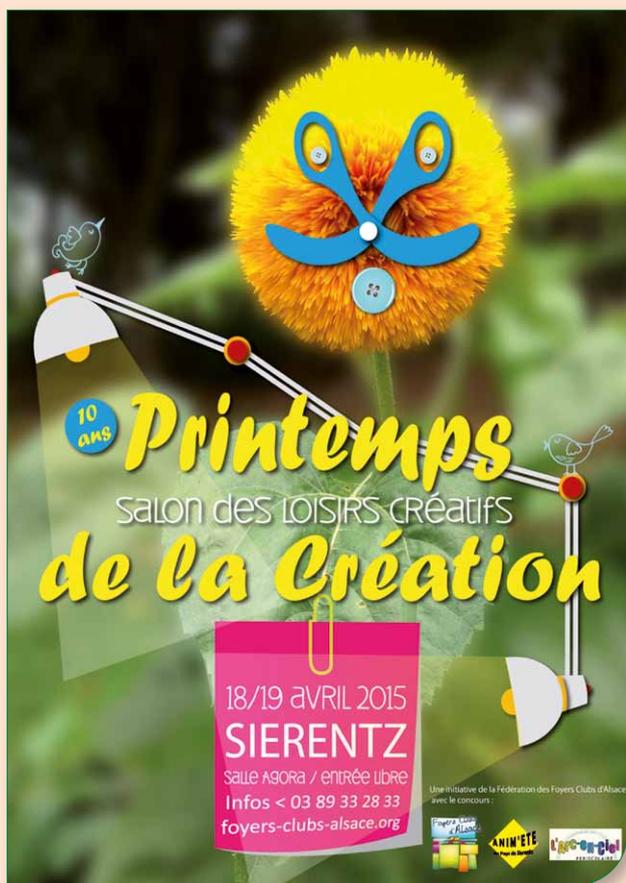
La Fédération des Foyers Clubs d'Alsace organise la 10^{ème} édition du Printemps de la Création les 18 et 19 avril 2015 de 14 h à 18 h à la salle L'AGORA.

Cette manifestation est dédiée aux pratiques de loisirs créatifs. Petits et grands pourront essayer des activités créatives à la portée de tous, réparties dans des espaces thématiques : art du fil (dentelle, broderie...), peinture tout support (aquarelle, huile...), art et artisanat (bijoux en vitrail, céramique, scrapbooking...) et bricolages enfants. Un espace convivial avec buvette et pâtisserie sera accessible à tous.

Entrée libre et participation financière si pratique d'activités (5€/8€).

Infos : www.fdfc68.org

Tél. : 03 89 33 28 33

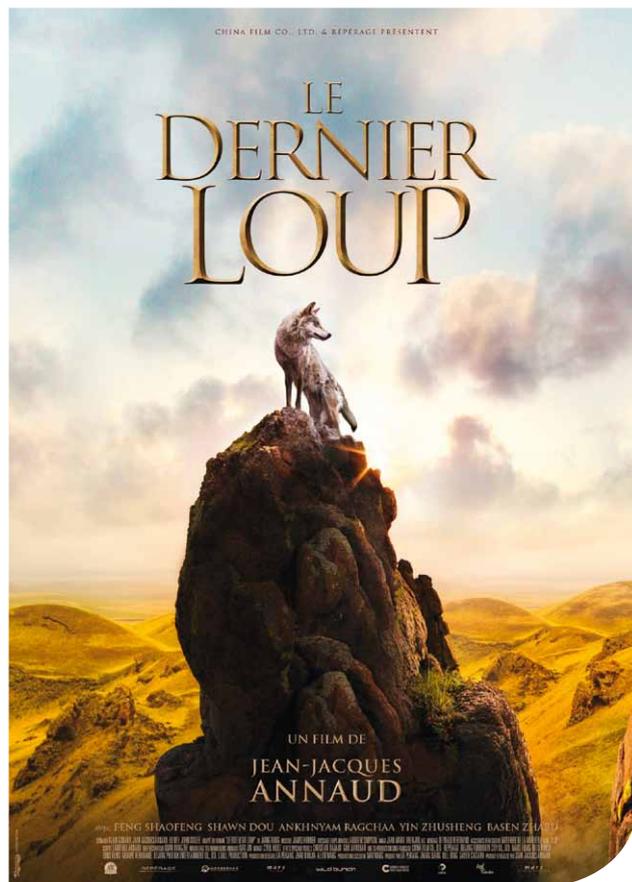


PROCHAINE DATE :
LE 18 & 19 AVRIL

Ciné Sierentz

Prochaine séance le mardi 21 avril à 20 h

Séance à la Salle des Fêtes de Sierentz



Marché aux puces

Le Judo Club de Sierentz organise son traditionnel Marché aux Puces toute la journée dans les rues du centre ville, sur la place Dreyfus et la place des Malgré-Nous **le Vendredi 1er Mai**.

3 buvettes, bar bière pression, bar champagne, manèges, 2 concerts.

Prix de l'emplacement : 4 € le mètre (maximum 5 m.)

Le club se réserve l'exclusivité des stands de boissons, confiseries et alimentation : toute demande sera refusée.

Le formulaire d'inscription peut être téléchargé sur le site en page « contact » :

www.judo-club-sierentz.net

Date limite : 21 avril 2015 (impératif)



AGENDA

Avril

11	Tempo Kids	page 11
18-19	Printemps de la Création	page 11
21	Cinéma	page 11
22	Déjeuner dansant	page 10
25	Loto - Football-Club Sierentz	page 10
30	Excursion - « La Fleur de l'Age »	page 10

Mai

01 ^{er}	Marché aux puces	page 10
09	Marché aux fleurs	page 10

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ

Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52

mairie@mairie-sierentz.fr

mairie-sierentz.fr



Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Jean-Marie Belliard. Dépôt légal : avril 2015.
Conception et rédaction : Commission Information et Communication. Réalisation graphique : www.communited.fr.
Impression : Foto Color Print, Habsheim - Crédits photos : Mairie de Sierentz, Stéphane Chalaye, documents remis.